



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Bagnolet, le 16 septembre 2005

Communiqué de presse

Procès OGM de Clermont-Ferrand – neutralisation de Nonette : Le choix de la répression ?

Dans l'attente du verdict mis en délibéré au 4 novembre 2005, la Confédération paysanne apporte son soutien aux 15 faucheurs volontaires prévenus dans l'action du 27 août 2004 de neutralisation à Nonette (63) d'une parcelle d'OGM médicament et qui a été jugée hier à Clermont-Ferrand en première instance.

La haute qualité des débats menés par des magistrats garants d'une expression réelle a permis aux prévenus d'exprimer les motivations profondément citoyennes qui les ont amenés, en état de nécessité, à appliquer directement du principe de précaution pour s'opposer à l'utilisation au moyen des plantes alimentaires de la nature et de l'espace agricole comme une pharmacie ouverte à tous vents. Les témoins ont, chacun dans leurs domaines – scientifique, territorial, politique, syndical et citoyen-, ont pu éclairer la Cour sur les raisons de leur soutien aux prévenus.

La Confédération paysanne dénonce les réquisitions du procureur général – un mois de prison ferme éventuellement au moyen du bracelet électronique. De même que les conditions de déroulement des gardes à vues prolongées, de demande de mise en détention à l'audience de comparution immédiate du 29 août, les invraisemblables déploiements de force de l'ordre lors du procès, elles participent d'une volonté du parquet d'assimiler la pratique de la désobéissance civique non violente dans le cadre d'une action collective à des actes de délinquance « banale » sans fondements.

La Confédération paysanne, comme elle l'exprimera tout au long des procès de cet automne, réaffirme sa détermination à continuer le combat contre les OGM (es sais ou cultures commerciales) en disant le non le plus ferme à la coexistence que les firmes semencières veulent imposer avec le soutien de l'Etat.

Enfin, elle appelle tous les citoyens et citoyennes, toutes les paysannes et paysans soucieux de défendre la primauté des systèmes agraires de qualité à être très nombreux les 20 et 21 septembre à Toulouse où comparaissent 9 faucheurs volontaires pour la neutralisation de Menville du 25 juillet 2004.

Contacts : Régis Hochart, porte-parole
Michel Dupont, animateur

06 08 75 00 73
06 70 04 91 14